

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020 à 20h Au Forum de Savigny

Présidence : M. Christophe Rebetez

1. Appel

Le Président ouvre la séance à 20h et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers et aux Membres du Comité de direction. Il salue également la présence de Mme Ariane Jordan, boursière communale de la commune d'Oron, ainsi que le Commandant, M. Patrick Favre. Il remercie la Commune de Savigny, pour la mise à disposition de la salle.

Nombres de délégué(e)s du pouvoir législatif présents : 12 délégué(e)s (49 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Florence Gross	6
Chexbres	Philippe Biavati	3
Forel (Lx)	Raynald Cordey	3
Maracon	Daniel Jungen	1
Montpreveyres	André Kolly	1
Oron	Pierre-Vincent Baechler	6
Paudex	Céline Dillner-Reichen	2
Pully	Gérald Cuche	19
Rivaz	François Lahoda	1
Saint-Saphorin (Lx)	Philippe De Micheli	1
Savigny	Laurence Libal	4
Servion	Hermann Olivetta	2

Nombres de délégué(e)s de l'exécutif présents : 9 délégué(e)s (9 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Chexbres	Jean-François Chevalley	1

Jorat-Mézières	Sonia Hugentobler	1
Maracon	Marc Visinand	1
Puidoux	Jean-Rémy Chevalley	1
Pully	Lydia Masméjan	1
Rivaz	Christophe Chappuis	1
Saint-Saphorin (Lx)	Marianne Mühlethaler	1
Savigny	Jean-Claude Rochat	1
Servion	Yves Boand	1

Egalement présents : M. Patrick Favre, Cdt ORPC.

Membres du CODIR : Mesdames Danielle Richard, Nathalie Greiner. Messieurs Jean-Marc Chevallaz, Jean-Michel Conne, Gérald Fontannaz, Daniel Métraux.

Excusés :

Nombres de délégués du pouvoir législatif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Claudine Gygi	4
Essertes	Marc Oran	1
Jorat-Mézières	Andréa Carbonara	3
Lutry	Sutter Patrick	11
Puidoux	Antoine Monod	3

Excusés :

Nombres de délégué(e)s du pouvoir exécutif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Philippe Michelet	1
Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul Demierre	1
Essertes	Marco Pelozzi	1
Forel (Lx)	Roger Cordey	1
Lutry	Claire Glauser	1
Montpreveyres	Frédéric Berner	1
Oron	Daniel Sonnay	1
Paudex	Jean-François Spring	1

CODIR : Messieurs Roland Galley, Kilian Duggan et Jean-Claude Serex.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion.
La parole n'est pas demandée.

Sans remarque, l'ordre du jour est **accepté** à l'unanimité.

3. Assermentation

Le Président indique qu'il n'y a pas d'assermentation.

4. Acceptation du procès-verbal du 23 juin 2020

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 qui a été envoyé en même temps que la convocation pour cette séance, par courriel.

Le Président constate que la parole n'est pas demandée.

Le Président remercie son auteure et propose de passer au vote.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Communications du Bureau du Conseil

Le Président informe que le bureau s'est réuni le 15 septembre 2020, à Lutry, il remercie M. Patrick Sutter pour l'organisation et la commune de Lutry pour la mise à disposition du local.

Il remercie la PC pour son engagement durant cette crise.

6. Communications du Comité de direction

Le Président du Comité de direction, M. Jean-Marc Chevallaz salue le Président et les membres du Conseil intercommunal, indique qu'il a deux communications à faire en sus de celles transmises par courriel cet après-midi :

Engagement COVID-19

Entre le Conseil intercommunal de ce jour et celui du 24 juin dernier, plusieurs évènements se sont déroulés.

Suite à la démobilisation de notre protection civile au début du mois de juillet, plusieurs séances ont été tenues entre les commandants des ORPC et le commandement cantonal, afin de formaliser les retours d'expériences. Au préalable de ces séances, notre ORPC avait fait son propre retour d'expérience permettant ainsi au commandant d'être affuté.

De manière générale, il a été relevé :

- Climat de travail positif et serein
- Fort engagement de la milice
- Lacunes dans les outils informatiques, la logistique et la conduite
- Nécessité de définir le rôle et les responsabilités des CODIR en cas de crise.

Actuellement, aucun ordre cantonal n'a été établi pour mettre sur pieds les bataillons, tels que nous l'avons vécu en début d'année. Néanmoins, une aide a été demandée par Lausanne-

Centre et Lausanne-Ouest, afin d'accompagner la cellule de tracking téléphonique. Ce n'est donc pas moins de 50 miliciens qui seront engagés 7 jours sur 7, dès le lundi 12 octobre 2020.

Diminution des effectifs de la Protection civile Vaudoise

Comme vous l'avez déjà entendu, la Protection civile Vaudoise a constaté une baisse de ses effectifs. Cette diminution est la conséquence de plusieurs facteurs cumulés, soit la diminution du nombre de participants au processus de recrutement, la capacité de ce même processus de fournir un ratio stable de personnes aptes à la protection civile, par rapport au service militaire et au service civil. A cela, s'ajoute un troisième facteur et non des moindres, celui de la mise en application de la nouvelle teneur de la loi fédérale sur la Protection de la population et de la Protection civile au 1^{er} janvier 2021, qui réduit significativement, la durée de l'obligation de service à 12 ans et par conséquent la taille des effectifs disponibles.

Afin d'essayer de corriger cette situation validée par le parlement. Le règlement d'application pourrait allonger l'obligation de servir de 12 à 14 ans.

Ces éléments ont été identifiés et commentés dans une expertise détaillant l'évolution entre 2010 et 2019, permettant une projection à 10 ans, dont la conclusion interpelle les politiques et les professionnels, puisque la diminution atteint 47 à 61%, des effectifs.

Pour notre ORPC, cela signifie qu'en libérant dès 12 ans de service :

- 29,0% de sdt et app.
- 50.5% de sous-officiers

Si la loi, libère dès 14 ans de service, nous serions à :

- 17,5% de moins de sdt et app.
- 32,4% de moins de sous-officiers

Ces chiffres ne tiennent pas compte du volontariat des sous-officiers dont la plupart devraient rester.

Sachez néanmoins, que le Conseil Fédéral, se pose la question du report de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, afin d'avoir des forces vives en 2021 dans le cas où, il faudrait faire face à la situation de pandémie.

M. Jean-Marc Chevallaz, remercie l'assemblée de son attention.

7. Préavis n° 02-2020 – Budget 2021

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

M. Gérald Cuche, rapporteur de la commission de gestion donne lecture du texte suivant :

Je pense ne pas devoir procéder à une lecture intégrale du rapport qui vous a été transmis par voie électronique dans le courant de la semaine dernière, non plutôt début de cette semaine.

Toutefois, je tiens à préciser 2 points :

1. En ce qui concerne la participation par habitant de CHF 23.49, à charge de chaque commune, je peux d'ores et déjà vous assurer que ce montant sera revu à la baisse,

pour cause d'une augmentation de la population dans plusieurs localités, alors que le budget qui sera voté ce soir, ne devrait pas augmenter au niveau des charges..

2. Le fond de réserve, sans affectation particulière qui je rappelle se monte à CHF 93'420.80, devrait faire l'objet d'attributions spécifiques, qui seront soumises à notre refus ou approbation. Les besoins en matière de remplacement de véhicules de transports de troupe ainsi que les équipements complémentaires nécessaires pour le confort et la sécurité de chaque milicien se doivent d'être prioritaire.

A la lecture de ce rapport, et principalement par les réponses apportées aux questions posées, qui nous ont convaincu de par leur clarté et leur précision, la commission de gestion incorpore vous recommande d'accepter le budget tel qu'il vous a été présenté.

Nous restons toutefois, à votre disposition pour répondre à tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer

Merci de votre attention

Le Président remercie la commission qui a œuvré à ce rapport et ouvre la discussion. Il constate que la parole n'est pas demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Le préavis n° 02-2020 – Budget 2021
est accepté à l'unanimité.**

8. Divers et Propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion

M. Jean-Rémy Chevalley, délégué du pouvoir exécutif de la commune de Puidoux :

Remercie le CODIR, pour les réponses apportées aux questions posées lors de la dernière séance

M. Gérald Cuche, délégué du pouvoir législatif de la commune de Pully :

Informe que son fils, Florian Cuche qui se trouve être le chef de la division protection de la population, Service de la sécurité civile et militaire et remplaçant du chef de l'EMCC. L'EMCC c'est l'état-major cantonal de conduite qui est sous la direction de Monsieur Denis Froidevaux. Il propose à l'assemblée une présentation de l'organisation EMCC et ses multiples tâches. Cette présentation durera une vingtaine de minutes et pourrait se faire lors de la prochaine assemblée intercommunale.

Le Président confirme que l'assemblée accepte cette présentation, il prend note pour la prochaine assemblée.

M. André Kolly, délégué du pouvoir législatif de la commune de Montpreveyres :

Demande si les indemnités de l'année dernière ont bien été versées aux communes, sa commune indique ne rien avoir reçu.

Le Président informe qu'il a déjà eu des demandes par courriel, il passe la parole à la secrétaire

Lorraine Bard, secrétaire du Conseil Intercommunal :

Répond qu'un listing annuel et tenu et transmis avant la fin de l'année à la bourse communale d'Oron, à l'attention de Mme Jordan.

Mme Ariane Jordan, boursière Communale :

Informe que l'entier des indemnités de l'année dernière ont été versées aux communes. Elle va regarder directement avec la commune de Montpreveyres.

Le Président indique qu'il n'y aura pas d'apéritif après l'assemblée. Il souhaite à toutes et tous une bonne soirée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.

Le Président		La Secrétaire
Christophe Reber		Lorraine Bard
		

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers
- Aux Membres du Comité directeur
- A la Préfecture
- A la Bourse d'Oron, Madame Ariane Jordan
- Au Commandant